

Nouvelles technologies et adaptation pédagogique : pratiques et représentations des enseignants du supérieur.

Résumé :

Internet est une formidable source d'informations et les étudiants l'ont bien compris. De fait, ils l'utilisent fréquemment pour répondre aux exigences de travail universitaire. Seulement, la recherche en bibliothèque demeure une pratique bien plus valorisée aux yeux de la communauté enseignante. Arguant qu'Internet ne serait pas une ressource suffisamment fiable, cet outil cognitif est bien moins légitime que le livre. Pourquoi cette position reste dominante dans le discours et les représentations des enseignants-chercheurs ?

Ainsi, cette communication porte sur les représentations et les pratiques pédagogiques des enseignants du supérieur à l'égard des nouvelles technologies, et plus particulièrement de l'outil Internet. Les réticences ou l'enthousiasme des enseignants à l'égard d'Internet ne dépend pas seulement de leur plus ou moins grande maîtrise technique, mais également de la conception qu'ils ont du rôle de l'université. Ainsi, en faisant référence aux modèles de justification explicités par Jean-Louis Derouet, deux profils d'enseignants émergent. Le premier regroupe les enseignants que l'on a nommés « académiques », qui se réfèrent plus souvent au modèle de l'intérêt général. Le second groupe réunit les « réformistes » qui plus souvent justifient leur pratique enseignante en faisant référence à la conception du modèle de l'efficacité (Derouet, 1992).

Mots clefs : Internet, pratiques, représentations, usages numériques, pédagogie, universités, étudiants.

Axe thématique : Apprentissage, TIC, didactique et apprentissage.

Contexte :

Cette communication s'inscrit dans le cadre d'une recherche menée en 2010. Cette enquête a débuté en faisant le constat du paradoxe suivant : l'accès aux sources d'informations est mille fois plus facile aujourd'hui, pourtant, les travaux étudiants semblent, aux dires des enseignants, moins pertinents qu'il y a quinze ans plus tôt ? Dès lors, l'objectif de notre enquête était de comprendre pourquoi, dans les discours informels des enseignants du supérieur, Internet était très rarement considéré comme un outil cognitif légitime.

En s'appuyant sur les modèles de justification proposés par Jean-Louis Derouet, nous pensions que la réticence des enseignants à utiliser les nouvelles technologies était liée à la conception qu'avaient ces derniers du rôle de l'université. Dans le contexte général du système éducatif, Jean-Louis Derouet (Derouet, 1992) s'inspire des travaux de Thévenot et Boltanski sur les modes de justification (Thévenot et Boltanski, 1991) pour expliquer les modèles de référence à l'œuvre dans le monde scolaire. Sa description nous éclaire quant aux finalités de l'enseignement, et permet de prendre la mesure des héritages des diverses conceptions. La typologie présentée regroupe cinq modèles pédagogiques¹, nous en mobilisons deux pour cette présentation : celui de l'intérêt général, hérité entre autre de la philosophie des lumières où le savoir a la place centrale, et pour lequel le monde de l'école (abstrait) doit être nettement séparé du monde quotidien (concret), et le modèle de l'efficacité, issu des entreprises privées, qui réclame des « résultats » au système éducatif. De fait, il est celui qui cherche le plus à construire des liens entre l'école et l'insertion professionnelle, étant donné que cette dernière permet entre autre de mesurer l'efficacité scolaire.

L'analyse du discours des enseignants rencontrés permet de comprendre comment ces derniers se représentent l'usage d'Internet et appréhendent l'outil Internet dans leurs pratiques pédagogiques.

Hypothèses :

- **La référence au modèle de l'intérêt général.** En réutilisant les modèles de justification explicités par Jean-Louis Derouet, nous émettons l'hypothèse que les réticences des enseignants à l'égard de l'utilisation d'Internet sont liées à la crainte

¹ Nous évoquerons ici seulement deux des modèles présentés par JL Derouet, les autres étant le « modèle de la créativité », le « modèle marchand » et le « modèle communautaire ».

de devoir abandonner le modèle de l'intérêt général comme référence dans leur conception de l'éducation.

- **Deux temps cognitifs opposés.** Les nouvelles technologies et Internet peuvent être perçus comme des outils cognitifs entrant en concurrence directe avec des outils plus traditionnels comme le livre. En effet, au travail lent et minutieux de recherche en bibliothèque s'opposerait la rapidité de recherche d'informations via Internet. Cette apparente facilité dans l'accès aux connaissances participerait à délégitimer l'outil au regard des enseignants.
- **Le décalage de maîtrise technologique.** Les étudiants d'aujourd'hui font partie de ce que d'aucuns nomment les « digital natives » et maîtrisent techniquement l'outil Internet. A l'opposé, les enseignants logiquement plus âgés, apprennent à utiliser ces nouvelles technologies. De fait, leur maîtrise technique demeure souvent inférieure et pourrait expliquer en partie pourquoi Internet n'est pas considéré comme un outil cognitif légitime.

Méthodologie

Pour questionner les individus sur leurs pratiques pédagogiques, mais aussi sur leurs représentations, leur conception de l'enseignement, leur perception du niveau des étudiants, il nous a semblé important de mener une étude qualitative, mieux à même de mettre en lumière les ambivalences, les craintes, les récriminations, les satisfactions des enseignants.

Nous avons sollicité des enseignants des quatre sites de l'université européenne de Bretagne soit par messagerie électronique (des mails collectifs ont été envoyés par le biais des directeurs de département) soit par message papier déposé dans leur boîte aux lettres, ou bien par le réseau d'interconnaissance. C'est ce dernier moyen de contact qui a été le plus efficace.

Ainsi nous avons rencontré onze enseignants du supérieur (tantôt agrégés, maître de conférence ou encore professeur des universités) en entretien semi-directifs.

Résultats :

Cette étude a permis de construire deux profils d'enseignants

- Le type « académique ». Attachés au Savoir, les enseignants réunis dans cette catégorie dénoncent le relativisme culturel que provoque le flot d'informations délivrés par Internet. Ils ont plutôt une conception républicaine de l'école, et leur première mission est de former des citoyens éclairés. Ainsi, ils se réfèrent plutôt au modèle de l'intérêt général (Derouet). Dans le même temps, ils disent se méfier des contenus disponibles sur le web, craignent le plagiat de la part des étudiants et regrettent souvent d'être envahis par les mails.
- Le type « réformiste ». Prenant acte des nouvelles possibilités technologiques et surtout des changements de comportements étudiants induits par ces évolutions, les enseignants réunis dans ce type envisagent plus souvent de réformer leur pratique pédagogique. Ils ont décidé de s'adapter au nouveau public étudiant, réinterrogeant dans le même temps le modèle académique traditionnel (modes d'évaluation, modèle du cours magistral...). Ils pensent avoir pour mission de former de futurs professionnels. Ils se réfèrent plutôt au modèle de l'efficacité (Derouet).

Éléments bibliographiques :

BAUDELLOT Christian et ESTABLET Roger *Le niveau monte*, Paris, Le Seuil, 1989.

BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent, *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

BOULLIER Dominique, « Modes d'emploi : traduction et réinvention des techniques », in *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, GRAS Alain et al (dir), Paris, L'Harmattan, 1991.

CHARLOT Bernard, BAUTHIER Elisabeth, ROCHEX Jean-Yves, *Ecole et savoirs dans les banlieues et ailleurs*, Paris, Armand Colin, 1992

DANG NGUYEN Godefroy, TREMEMBER Jocelyne, LE SQUINT Sandrine « Les étudiants bretons et l'Internet : Mythes et réalité », 2009.

DEROUET Jean-Louis, *École et Justice, de l'inégalité des chances aux compromis locaux*, Paris, Métailié, 1992.

DIONI Christine, *Métier d'élève, métier d'enseignant à l'ère numérique*, rapport INRP, février 2008

DUBET François, « Pourquoi ne croit-on pas les sociologues ? », *Education et Société*, n°9, 2002.

LEVY Pierre, *Cyberculture, rapport au Conseil de l'Europe*, Paris, Odile Jacob, 1998.